



MAIRIE DE MERCEUIL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 7 NOVEMBRE 2011

L'an deux mille onze le sept novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre REBOURGEON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM. Jean-Pierre REBOURGEON, Bernard FOURNIER, Jean-Claude PIDET, Mmes Agnès BAILLARD, Aleth POTIRON, Evelyne CHAMBREY, Anne BENARD, MM. Sylvain CAILLOT, Rémy VOISENET, Philippe LACOUR, François LALAUZE, Pascal BOUTEILLEY.

EXCUSES : MM. Daniel GOICHOT (pouvoir à Mme Agnès BAILLARD), Arnaud DUPUIS (pouvoir à M. Bernard FOURNIER), Jean-Michel DESIRE (pouvoir à M. François LALAUZE).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures. Après approbation du relevé des délibérations adoptées le 5 septembre 2011, le Conseil municipal a été informé des différentes réunions et manifestations tenues depuis cette date :

- 22 septembre : - démarrage de la mise à sec des plans d'eau ;
 - réunion du Syndicat intercommunal d'aménagement des affluents Rive Gauche de la Dheune (Bligny-les-Beaune) ;
- 27 septembre :- dernière séance de formation « valorisation paysagère » des jardiniers communaux (Montagny-les-Beaune) ;
 - rencontre avec les parents d'élèves au sujet des compétences périscolaires (Montagny-les-Beaune) ;
- 3 octobre : réunion de la commission PLU ;
- 12 octobre : inauguration du terrain multisports ;
- 21 octobre : remise des prix régionaux du fleurissement (Le Creusot) ;
- 27 octobre : réunion de la commission PLU ;
- 4 novembre : conseil d'école.

INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

Le 21 octobre dernier au Creusot, la commune de Merceuil, représentée par MM. Bernard Fournier, Francis Redoute et Mme Evelyne Chambrey, a obtenu la première fleur du concours régional des villes et villages fleuris ; les panneaux « village fleuri » seront installés prochainement.

Le Conseil municipal a pris connaissance du projet de véloroute reliant Beaune à Sainte-Marie-La-Blanche et passant par Corcelotte.

Il a également été informé du compte rendu du conseil d'école du 4 novembre 2011 : le RPI regroupe 158 élèves répartis sur 7 classes dont 112 sur la commune de Merceuil. Des graviers seront livrés à l'école des Tilleuls ; 7 détecteurs de fumée seront mis en place ; une prise électrique sera installée sous le préau de l'école des Cerisiers ; la possibilité de recrutement d'une ATSEM à 12 heures par semaine sera étudiée lors du budget 2012.

I – DECISIONS BUDGETAIRES

*** Taxe d'aménagement**

La loi de finances rectificative pour 2010 a réformé la fiscalité de l'urbanisme en instituant une taxe d'aménagement, destinée à remplacer la taxe locale d'équipement (TLE).

Le Conseil municipal a décidé d'instituer cette taxe sur l'ensemble du territoire au taux de 3 % ; cette taxe sera applicable à compter du 1^{er} mars 2012 à toutes les opérations de construction lancées à partir de cette date.

*** Travaux de réhabilitation de la salle de rencontres et de loisirs**

Monsieur le Maire a informé le Conseil municipal que dans le cadre des travaux de réhabilitation de la salle de rencontres et de loisirs, il était nécessaire de souscrire une assurance dommages-ouvrage et une assurance « tous risques chantier » Après consultation, l'offre retenue est celle de Générali pour un montant de 5 853.60 €HT.

II – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION « Beaune Côte et Sud »

Le Conseil municipal a pris connaissance des explications concernant les modifications des taxes locales par rapport à 2010 ; les parts revenant désormais à la Communauté d'agglomération ne résultent en aucun cas d'une décision de l'assemblée communautaire mais d'un transfert pur et simple de fiscalité décidé par l'Etat (foncier non bâti : disparition de la part régionale au profit d'une part intercommunale ; taxe d'habitation : un taux intercommunal remplace la part départementale).

*** Rapport d'activités 2010**

Le Conseil municipal a donné acte à Monsieur le Maire de sa communication sur le rapport d'activité 2010 de la Communauté d'agglomération.

*** Rapport de la Commission locale des transferts de charges**

Le Conseil municipal a approuvé les conclusions de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges consignées dans son rapport du 8 septembre 2011.

*** Mise à disposition de terrains communaux en vue de l'aménagement des plans d'eau Tailly/Merceuil**

Le Conseil municipal a accepté de mettre gratuitement à disposition de la Communauté d'agglomération les parcelles communales (d'une superficie totale de 222 341 m²) comprises dans l'emprise d'aménagement des plans d'eau.

*** Conventonnement des locaux mis à disposition de la Communauté d'agglomération dans le cadre des prestations « enfance »**

Le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de locaux municipaux à la Communauté d'agglomération dans le cadre des prestations « enfance ». Il a également autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de remboursement des frais liés aux compétences transférées dans ce domaine.

*** Commission intercommunale des impôts directs**

Le Conseil municipal a proposé deux résidents non élus susceptibles de siéger à la Commission intercommunale des Impôts Directs (CIID) qui exercera ses compétences à compter du 1^{er} avril 2012 : MM. Hubert Bureau (titulaire) et Bernard Faivre (suppléant).

III – ETAT D'AVANCEMENT DU PLU

Monsieur le Maire a présenté au Conseil municipal une ébauche du programme d'aménagement et de développement durable (PADD). Lors de sa prochaine réunion, la commission devra valider ce projet et se penchera sur le futur zonage. Une réunion de consultation des personnes publiques associées et des chambres consulaires est d'ores et déjà prévue début janvier 2012.

IV – TRAVAUX -DEVIS

Le Conseil municipal a accepté le devis de l'entreprise Mignotte pour la plantation ou le remplacement d'arbres et d'arbustes (place de la mairie, lotissement des Courtots, rond-point rue Georges Faivre et allée piétonne de la rue de la Marronnière).

Dans le même temps, il a accepté la démolition du mur au long de la rue du Bourg (en face l'école des Cerisiers) et son remplacement par des bornes en pierre.

Il a également accepté d'installer un chalet bois près du terrain multisports pour y stocker le matériel (filets, ballons, etc...). Les clés seront à récupérer auprès d'Océane Pereira où Quentin Reiter ; Le Conseil municipal a approuvé le règlement qui sera signé par chaque utilisateur du matériel lors de la remise des clés.

Le Conseil municipal a souhaité maintenir l'éclairage public toutes les nuits du samedi au dimanche ainsi que celles de la semaine entre Noël et Jour de l'An.

V- CONVENTION

Le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention avec les services de l'Etat pour la transmission électronique des actes au contrôle de légalité.

VI- QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire a rappelé le déroulement de la cérémonie de commémoration du 11 novembre ;

Il a fixé au 3 décembre l'installation des illuminations de Noël ;

Monsieur le Maire a également rappelé que la manifestation de présentation des vœux de la Municipalité se ferait le vendredi 6 janvier 2012 à 19 h 30 au nouveau casernement des sapeurs pompiers (rue des Breuches).

La séance est levée à 22 heures 15.

Jean-Pierre REBOURGEON